

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage avant de prendre ou d'utiliser ce médicament. Ce médicament vous a été remis personnellement sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé.

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Phoscap Capsules

Laboratorium Dr. G. Bichsel AG

Qu'est-ce que Phoscap et quand doit-il être utilisé ?

Selon prescription du médecin.

Phoscap contient du phosphate monosodique dihydraté et du phosphate disodique dihydraté comme principe actif. Phoscap peut être administré à des adultes en cas d'hypophosphatémie (faible concentration de phosphate dans le sang).

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

La cause de l'hypophosphatémie doit avoir été étudiée avant de commencer le traitement.

Quand Phoscap ne doit-il pas être pris/utilisé ?

- Hypersensibilité envers l'un de ses composants
- Infections urinaires connues
- Trouble de l'équilibre acido-basique conditionné par les reins
- Présence connue de calculs urinaires
- Dysfonctionnement sévère des reins (hyperphosphatémie, hypernatrémie, insuffisance rénale),
- Hypocalcémie
- Troubles gastro-intestinaux.

Phoscap n'est pas adapté aux patients présentant une absorption réduite du phosphate depuis le système gastro-intestinal.

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise/de l'utilisation de Phoscap ?

Une capsule de Phoscap contient 5,57 mmol (128,13 mg) de sodium (le principal composant du sel de table) par capsule. Cela correspond à 6,4% de l'apport quotidien maximal en sodium recommandé pour un adulte avec une alimentation.

Informez votre médecin si vous présentez une fonction rénale restreinte ou si vous suivez un régime pauvre en sodium.

Informez votre médecin si vous souffrez d'insuffisance cardiaque, d'angine de poitrine (douleur dans la poitrine), d'infarctus du myocarde, d'hypertension, d'œdèmes, de dysfonctionnement rénal, de troubles de l'équilibre hydro-électrolytique, de troubles parathyroïdiens et de maladies inflammatoires de l'intestin.

Votre médecin procédera régulièrement à des analyses sanguines et, à l'occasion, à des analyses d'urine pour pouvoir définir le traitement à suivre.

Si une infection urinaire est soupçonnée, le traitement avec Phoscap doit être interrompu et le médecin traitant doit immédiatement être consulté.

Informez votre médecin si vous prenez des préparations de vitamine D ou des antiacides (médicaments contre les brûlures d'estomac).

Le médicament contient le colorant azoïque rouge allura AC (E129). Le rouge allura peut provoquer des réactions allergiques.



Phoscap ne doit pas être administré aux patients qui souffrent de réactions d'hypersensibilité envers les colorants azoïques, les acides acétylsalicyliques ainsi que les médicaments contre les rhumatismes et les antidouleurs (inhibiteur de la synthèse des prostaglandines).

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si vous souffrez d'une autre maladie, vous êtes allergique ou vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication!).

Phoscap peut-il être pris/utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Durant la grossesse et l'allaitement, Phoscap ne peut être pris que sur avis du médecin.

Comment utiliser Phoscap ?

Le dosage pour les adultes correspond, en fonction du degré de gravité de votre maladie, à 3 fois 1 à 4 capsules par jour et vous est prescrit par le médecin. Les capsules Phoscap sont à avaler pendant les repas sans les croquer.

L'utilisation et la sécurité d'emploi de capsules Phoscap n'ont pas à ce jour été étudiées chez l'enfant et l'adolescent.

Ne changez pas de votre propre chef le dosage prescrit. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité de votre médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires Phoscap peut-il provoquer ?

La prise ou l'utilisation de Phoscap capsules peut provoquer les effets secondaires suivants:

Fréquent (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 100)

Dans des cas fréquents, des sensations de pesanteur et de lourdeur dans l'estomac, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des maux de ventre et des ballonnements après la prise ont été décrits.

Rare (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 10 000)

Dans de rares cas, des troubles de l'équilibre hydro-électrolytique et des lésions rénales surviennent.

Si vous remarquez d'autres effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Cela s'applique aussi en particulier aux effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Tenir les médicaments hors de portée des enfants. Stocker le récipient bien fermé à température ambiante (15–25 °C).

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient Phoscap ?

Principes actifs

1 capsule contient: Phosphate disodique dihydraté 453 mg et phosphate monosodique dihydraté 75 mg (= 288 mg de phosphate par capsule, ce qui correspond à env. 3 mmol de phosphate inorganique).

Excipients

Dioxyde de silicium hautement dispersé, amidon de maïs pré-gélatinisé, stéarate de magnésium, gélatine, dioxyde de titane (E171), Rouge allura AC (E129) 0.029 mg

Sodium 128.13 mg.

Numéro d'autorisation

63180 (Swissmedic)



Où obtenez-vous Phoscap ? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie, sur ordonnance médicale.

Emballage de 250 capsules

Titulaire de l'autorisation

Laboratorium Dr. G. Bichsel AG, 3800 Unterseen

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en Novembre 2019 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

